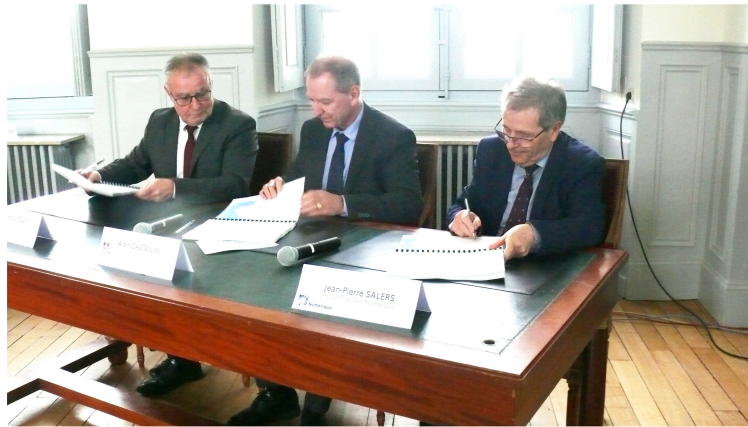


Lancement de la feuille de route France Numérique Ensemble



Lancement de la feuille de route France Numérique Ensemble

Vendredi 24 janvier s'est tenue à la Préfecture du Gers la réunion de lancement et la signature de la feuille de route territoriale France Numérique Ensemble, en présence d'une cinquantaine d'acteurs locaux œuvrant dans le champ de l'inclusion numérique.

Cette feuille de route, cosignée par le préfet du Gers, le président du Conseil Départemental et le président de Gers Numérique, formalise un plan d'action départemental dédié à l'inclusion numérique, piloté par l'État et élaboré en concertation avec les acteurs locaux du secteur.

Dans la société moderne où le numérique est omniprésent, l'objectif de l'inclusion numérique est que toute personne qui le souhaite puisse être formée au numérique afin de pouvoir par exemple réaliser des démarches administratives ou trouver un emploi. Les conseillers numériques peuvent par exemple aider la personne à utiliser un ordinateur, surfer sur internet ou créer une adresse mail, dans le but de permettre à l'utilisateur de devenir autonome par la suite. Les aidants connect sont quant à eux habilités à réaliser les démarches administratives pour le compte de l'utilisateur mais sans logique d'apprentissage.

La feuille de route découle du plan national France Numérique Ensemble, dédié à l'inclusion numérique. Afin de territorialiser cette politique publique et de l'adapter aux réalités locales, la feuille de route nationale a été déclinée dans le Gers, grâce à un travail de pilotage mené sous l'égide de la préfecture, représentée par le sous-préfet de l'arrondissement de Mirande.

Pour ce faire, une consultation générale a été lancée auprès des forces vives du territoire à l'automne 2023 afin de constituer une gouvernance départementale de l'inclusion numérique. Huit acteurs ont souhaité s'engager dans cette démarche : Gers Numérique, Gers Solidaire, la communauté de communes de la Lomagne Gersoise, la régie de quartier Garros Services, l'association des maires ruraux du Gers, le hub Rhin'OCC, l'association Coll-In ainsi que le GIP Grades E Santé.

Durant l'année 2024, cette gouvernance s'est employée à élaborer la feuille de route territoriale, avec l'appui du cabinet ONX et de la coordinatrice départementale des conseillers numériques.

Cette démarche a bénéficié de financements décisifs de la part de l'État, à savoir :

- une enveloppe de 41 000 euros spécifiquement dédiée à l'élaboration et à la mise en œuvre de la feuille de route ;
- une enveloppe de 50 000 euros pour le recrutement de la coordinatrice départementale des conseillers numériques ;
- ainsi que 20 000 euros pour la formation du dispositif « Aidants connect ».

Gers numérique a participé quant à lui à hauteur de 20 % au recrutement du cabinet ONX et de la coordinatrice départementale.

La feuille de route territoriale issue de cette concertation avec les acteurs gersois est structurée autour de 4 axes :

- Axe 1 : former et coordonner les acteurs de la médiation numérique ;
- Axe 2 : renforcer les dispositifs de médiation numérique dans un esprit de solidarité et d'anticipation de l'évolution des usages ;
- Axe 3 : équiper les Gersois et doter les lieux de médiation numérique de matériels adaptés aux usages en créant une filière de reconditionnement ;
- Axe 4 (optionnel) : simplifier les démarches administratives gersoises pour les rendre plus accessibles.

À l'issue de la réunion de lancement du vendredi 24 janvier 2025, les partenaires sont désormais invités à s'inscrire dans 3 groupes de travail correspondant à chacun des axes, qui vont préciser les actions opérationnelles à mettre en place par la suite :

- Formation des médiateurs et pérennisation des postes de conseillers numériques ;
- Expérimentation et évolution des usages ;
- Filière locale de reconditionnement.

Vous pouvez consulter la feuille de route sur www.gers.gouv.fr/Actualites/Lancement-de-la-feuille-de-route-France-Numerique-Ensemble



P1870055.JPG